

Les informations de ce document, concernant les modalités d'inscription et le fonctionnement de nos accueils, restent soumises aux évolutions sanitaires et aux mesures gouvernementales en lien avec le COVID 19.

Documents à fournir pour l'inscription (sauf si déjà fournis au préalable)

- Attestation d'assurance
- Avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018
- Décision judiciaire concernant la garde de l'enfant
- Fiche enfant
- Notification « aides au temps libre CAF »

Informations générales

Compte tenu des protocoles sanitaires existants, la Ville est dans l'obligation de limiter le nombre de places par école ou regroupement de deux écoles. Le fonctionnement (organisation, entretien des locaux...) dépendra des évolutions des consignes sanitaires dédiées aux accueils de loisirs.

Pour répondre au besoin d'accueil, la Ville ouvre une structure supplémentaire : l'école Jean Zay. Un même groupe partage la salle d'activité. Le regroupement sera limité à l'utilisation des extérieurs et à la restauration. L'organisation sera la suivante :

- **Enfants Scolarisés en Moyenne et Grande Section de Maternelle :**

Centre Jean Zay : Groupe composé des écoles Jean Zay et Louis Pasteur

Centre Maternel : Groupes composés de 2 écoles comme suit : Calmette et Levillain / A.Frank et C.Perrault / J.Cavaillès et J.Moulin.

- **Enfants scolarisés en Toute Petite et Petite Section de Maternelle :**

Centre de Loisirs Les Tout-Petits : Les regroupements des écoles seront identiques aux enfants de Moyenne et Grande section.

- **Enfants de 6 à 11 ans :**

Centre élémentaire : Chaque école sera accueillie dans une cama mais un regroupement sera organisé pour la restauration par niveau.

Inscriptions

Les enfants doivent être **scolarisés**. L'inscription est possible jusqu'à 11 ans révolus (moins de 12 ans). Les **règlements intérieurs** sont disponibles à l'AEF et sur le site de la ville.

Période d'inscription : du **lundi 21 septembre au vendredi 02 octobre 2020** (en fonction de la capacité d'accueil, une liste d'attente sera mise en place).

- **Deux possibilités d'inscription** : - le site de la ville, www.grandquevilly.fr puis **Espace famille**.
- l'**Accueil Enfance Famille** (au RDC de la Mairie)

- **Les annulations** sont possibles : jusqu'au **vendredi 2 octobre 2020**.

Toute inscription vaut facturation : Au-delà de cette date pour les annulations, il est nécessaire de fournir un justificatif remis à l'Accueil Enfance Famille, 8 jours au plus tard à la fin de la session. La liste détaillée des justificatifs admis est précisée dans le règlement intérieur.



Accueil des Tout-petits (toute petite section et petite section) à l'école Maternelle Jean Moulin

Les enfants scolarisés en toute petite section et petite section seront **accueillis à l'école Maternelle Jean Moulin**. Ils pourront ainsi bénéficier de toute l'attention et d'une organisation spécifique qui convient parfaitement aux enfants. Un accueil et un départ échelonnés **directement sur le site entre 8h et 9h15 et entre 16h30 et 18h**

La mise en place des siestes se fera par groupement de deux écoles dans le respect des groupes constitués.
(PROCOLE COVID)

La Restauration : Le Centre des Tout-petits déjeunera au restaurant du Village Scolaire.

Arrivée et départ des enfants (à partir des moyennes sections) au centre de loisirs Léo Lagrange et à Jean Zay

Sur tous les sites, pas de ramassage mais un accueil et un départ échelonnés **directement sur les sites entre 8h et 9h15 et entre 16h30 et 18h** sur les niveaux au Centre de Loisirs maternelle et élémentaire et sur les écoles Jean Moulin et Jean Zay.

La Restauration : Le Centre de loisirs élémentaire et l'accueil de Jean Zay déjeuneront à Jean Zay/ Ribière et le centre maternel déjeunera sur place.

Projet éducatif

L'acquisition de l'autonomie, de la socialisation, du respect des rythmes de l'enfant et de son épanouissement regroupe l'ensemble des objectifs du centre de loisirs.

Fonctionnement général des accueils

8h00-9h15 : Accueil

9h30-11h30 : Activités adaptées

11h30-13h15 : Repas

13h15-14h30 : Temps de repos ou Temps calme (selon l'âge)

14h30-16h00 : Activités adaptées

16h00-16h30 : Goûter

16h30-18h00 : Départ /petit jeux

Les horaires sont indicatifs et peuvent varier en fonction des lieux et des groupes d'âge des enfants

Tarification

| Revenus des parents | Tarification session (Semaine de 5 jours) |
|---|--|
| Impôt sur le revenu net avant correction = 0 € | 19,50 € |
| Impôt sur le revenu net avant correction < 550 € | 25,50 € |
| Impôt sur le revenu net avant correction > 550 € | 34,75 € |
| Hors commune, Impôt sur le revenu net avant correction = 0 € | 146,50 € |
| Hors commune, Impôt sur le revenu net avant correction < 550 € | 150,25 € |
| Hors commune, Impôt sur le revenu net avant correction > 550 € | 151 € |

Paiement sur facture après chaque session directement via le mode TIPI depuis votre Espace Famille ou au Centre des Finances Publiques de Grand Quevilly.

Accueil Enfance famille : 02.35 68.99.04

Centre de loisirs Léo Lagrange, avenue G. Braque : maternel 02 35 68 91 74 / élémentaire 02 35 69 15 32

Centre les Tout-petits, Ecole maternelle Jean Moulin, rue Salvador Allende : 06 76 05 90 48

Courriel : aef@ville-grand-quevilly.fr